

LE BAROMETRE

DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

LES CHIFFRES CLES CONSOLIDES EN 2013

► Une perte de 47 000 emplois salariés en 2013

Selon les chiffres annuels de l'IRCEM, le groupe de protection sociale complémentaire des emplois de la famille, **1,6 million de salariés** ont travaillé au moins une fois pour un particulier employeur en 2013. L'organisme enregistre près de 47 000 emplois salariés de moins par rapport à 2012, soit une baisse de -2,9 % pour l'ensemble du secteur des particuliers employeurs en France. La perte de 46 000 postes est imputable au champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants (-4 % par rapport à 2012). Le nombre de gardes d'enfants à domicile recule quant à lui de 1,5 %, avec environ 1 600 salariés de moins en 2013, et celui d'assistantes maternelles reste quasiment inchangé (+0,2 %).

► Baisse de l'activité de l'emploi à domicile hors garde d'enfants pour la cinquième année consécutive

Le recul du nombre de salariés dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants est lié à une diminution du nombre de particuliers employeurs (-3,2 % par rapport à 2012) et du nombre d'heures rémunérées par ces employeurs. Ainsi, pour la cinquième année consécutive, l'activité baisse en 2013, avec 28,5 millions d'heures déclarées en moins par rapport à 2012, soit une baisse en moyenne annuelle de -5,8 % (contre -3,4 % en 2012 et -3,8% en 2011)¹. Convertie en nombre d'emplois équivalents temps plein (ETP), cette perte correspond à une destruction de plus de 16 000 ETP². Le nombre d'heures déclarées en moyenne par employeur passe ainsi de 204 heures en 2012 à 198 heures en 2013 (-2,7 %).

Dans un contexte économique défavorable, la suppression du forfait au 1^{er} janvier 2013³ a accéléré la baisse de l'activité en 2013. Afin d'atténuer l'effet de cette suppression sur le coût du travail, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013 a instauré une réduction forfaitaire fixée à 0,75 € par heure effectuée, qui n'est pas cumulable avec une exonération pour les personnes fragiles bénéficiant déjà d'une exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale. Il semble que ce nouvel allègement n'ait pas été suffisant pour éviter une amplification du recul du nombre de particuliers employeurs : une analyse de l'AcoSS met en évidence, qu'environ 24 % des particuliers employeurs âgés de moins de 60 ans, qui ont fait une déclaration en 2012, n'ont pas déclaré un salarié en 2013⁴. Ainsi, le taux de sortie⁵ pour cette catégorie d'employeurs, qui est notamment constituée des personnes non fragiles, a augmenté de manière sensible (+1,9 point). Selon l'AcoSS, 85 % de la hausse du taux de sortie concerne des particuliers employeurs qui utilisaient la déclaration au forfait en 2012⁶.

► Garde d'enfants à domicile : tous les indicateurs passent au rouge

Pour la première fois depuis la mise en place de la Paje (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) en 2004, le nombre annuel de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile et la masse salariale nette payée par ces derniers sont en recul en 2013 (respectivement -1,7 % et -4,2 % par rapport à 2012). Le volume horaire déclaré baisse pour la deuxième année consécutive avec un taux inédit de -4,6 % (après -1,1 % en 2012 et + 2,3 % en 2011). Ainsi, les parents employeurs déclarent plus de 3,2 millions d'heures en moins en 2013 qu'en 2012. Autrement dit, plus de 1 800 ETP⁷ ont disparu en 2013. La durée de travail déclarée en

Les chiffres clés du champ des particuliers employeurs

	Total particuliers employeurs		Emploi à domicile hors garde d'enfants		Gardes d'enfants à domicile		Assistantes maternelles	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Nombre de particuliers employeurs (en milliers)	3 642	3 565	2 418	2 340	118	116	1 106	1 109
Evolution annuelle (particuliers employeurs)	↓ -0,7%	↓ -2,1%	↓ -1,7%	↓ -3,2%	↑ 0,9%	↓ -1,7%	↑ 1,6%	→ 0,2%
Nombre de salariés (en milliers)	1 610	1 562	1 149	1 103	109	107	352	352
Evolution annuelle (salariés)	↓ -1,4%	↓ -2,9%	↓ -2,4%	↓ -4,0%	→ 0,3%	↓ -1,5%	↑ 1,4%	→ 0,2%
Masse salariale nette (en millions)	9 074	8 877	4 686	4 459	593	568	3 795	3 850
Evolution annuelle (masse salariale nette)	↑ 1,8%	↓ -2,2%	↓ -0,7%	↓ -4,8%	↑ 1,5%	↓ -4,2%	↑ 5,2%	↑ 1,5%
Nombre d'heures rémunérées (en millions)*	1 767	1 731	493	464	71	67	1 203	1 200
Evolution annuelle (nombre d'heures rémunérées)	→ 0,3%	↓ -2,0%	↓ -3,4%	↓ -5,8%	↓ -1,1%	↓ -4,6%	↑ 2,0%	→ -0,3%

Champ: France entière. Source: IRCEM pour les effectifs annuels de salariés; AcoSS pour les effectifs annuels de particuliers employeurs, la masse salariale et le nombre d'heures rémunérées. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Paje.

moyenne par parent employeur passe ainsi de 598 heures en 2012 à 590 heures annuelles en 2013, soit une baisse de -2,9 %.

► **Une quasi-stagnation de l'activité des assistantes maternelles**

Alors que la Convention d'objectifs et de gestion, signée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), prévoit pour la période 2013-2017 la création de 100 000 nouvelles solutions d'accueil auprès d'assistantes maternelles pour les enfants âgés de moins de 3 ans⁸, l'activité des assistantes maternelles recule pour la première fois depuis 2004 (début du suivi statistique). Le volume horaire déclaré baisse légèrement de 0,3 %, tandis que le nombre annuel de parents employeurs reste quasiment stable par rapport à 2012 (+0,2 %). La masse salariale nette progresse encore, mais décélère fortement (+1,5 % après +5,2 % en 2012), sous l'effet d'une hausse de +1,8 % du salaire horaire moyen, qui est passé, au niveau national, de 3,15 € à 3,21 € entre 2012 et 2013.

► **6,3 milliards d'euros de cotisations et de contributions sociales**

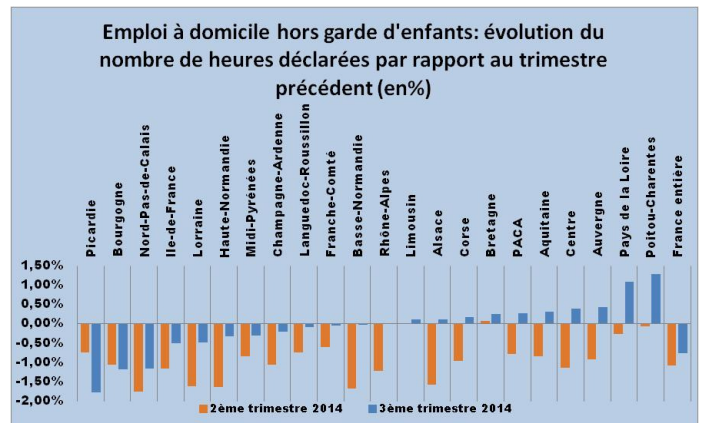
Selon l'Acoss, les cotisations et contributions sociales (salariales et patronales) des particuliers employeurs s'élèvent à 6,3 milliards d'euros en 2013, y compris les montants de cotisations pris en charge par les Caf dans le cadre de la prestation d'accueil du jeune enfant (3,2 milliards d'euros). Ainsi, en 2013, les cotisations des particuliers employeurs ont progressé sur un rythme ralenti : +0,9 %, après 4,2 % en 2012 et 6,9 % en 2011⁹.

Le montant exonéré pour les particuliers employeurs s'élève à plus d'un milliard d'euros en 2013, dont 882 millions d'euros concernent les particuliers employeurs dits fragiles (+2,4 % par rapport à 2012) et 132 millions d'euros les employeurs bénéficiant de la déduction forfaitaire de 75 centimes¹⁰.

TENDANCE AU 3EME TRIMESTRE 2014

► **L'activité de l'emploi à domicile hors garde d'enfants poursuit sa tendance baissière**

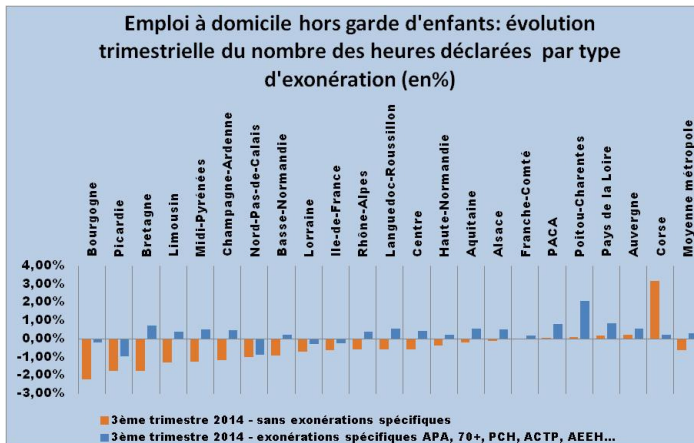
La dégradation de l'activité de **l'emploi à domicile hors garde d'enfants** continue au 3^{ème} trimestre 2014 mais ralentit nettement : -0,8 % comparé au trimestre précédent, après -1,1 % aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres. Ainsi, le volume horaire déclaré par les particuliers employeurs pour l'emploi d'un salarié à domicile hors garde d'enfants recule pour le dixième trimestre consécutif. Au niveau régional, le taux d'évolution du volume horaire au 3^{ème} trimestre oscille entre -1,8 % en Picardie et +1,3 % en Poitou-Charentes (voir graphique ci-après).



Source : ACROSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

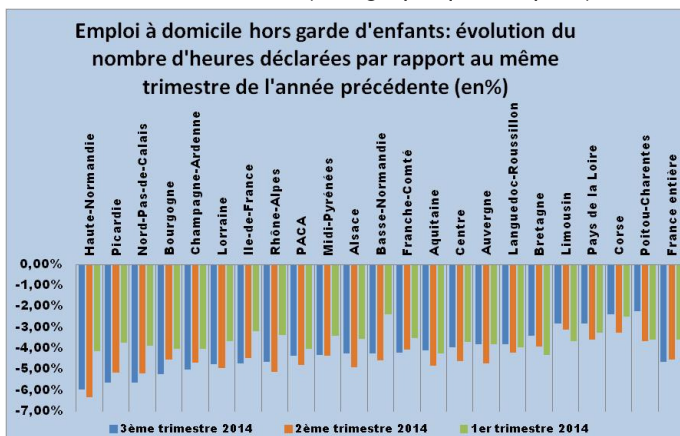
L'évolution est différente selon le profil de particuliers employeurs considéré. Pour les particuliers employeurs « non fragiles » qui ne bénéficient pas d'exonérations spécifiques mais qui ont droit à une déduction forfaitaire de 75 centimes, le recul trimestriel au 3^{ème} trimestre 2014 s'élève à -0,6 % en moyenne (France métropolitaine¹¹), tandis que pour les employeurs « fragiles », l'activité augmente légèrement (+0,3 %) sous l'effet de la croissance sensible du volume d'horaire déclaré par les bénéficiaires de l'exonération pour les personnes de 70 ans et plus (+1,8 %). En effet, la hausse d'activité de ces derniers compense les baisses enregistrées pour des bénéficiaires de l'APA (-2,4 %) et d'autres exonérations pour les personnes handicapées ou invalides (-0,5 %).

Au niveau territorial, seule la Corse enregistre une augmentation importante du nombre d'heures déclarées par les employeurs non fragiles (+3,2 %). Dans sept régions, l'activité de ces derniers stagne et les autres régions enregistrent une baisse qui oscille entre -2,2 % en Bourgogne et -0,3 % en Haute-Normandie. En revanche, l'activité déclarée par les employeurs fragiles recule seulement en Picardie (-1,0 %) et en Nord-Pas-de-Calais (-0,9 %) (voir graphique ci-après).



Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

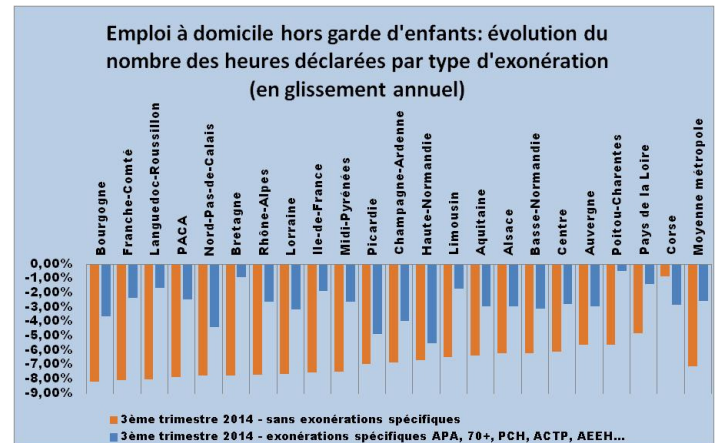
Comparé à la même période de l'année 2013, la baisse globale de l'activité s'amplifie au 3^{ème} trimestre : -4,6 % sur un an, après -4,5 % au 2^{ème} trimestre et -3,6 % au 1^{er} trimestre 2014. Toutes les régions sont concernées dans des proportions variables par une contraction du volume horaire déclaré sur un an (voir graphique ci-après).



Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En France métropolitaine, l'activité déclarée par les particuliers employeurs non fragiles chute de -7,1 % sur un an, et celle des personnes fragiles de -2,5 %. Mais parmi ces dernières, les bénéficiaires de l'APA ont déclaré 8,2 % d'heures en moins par rapport au même trimestre en 2013, et pour les personnes handicapées ou invalides, la baisse est de -4,0 % sur un an. Seuls les bénéficiaires de l'exonération pour les personnes de 70 ans et plus déclarent plus d'heures (+0,8 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2013).

Dans toutes les régions, excepté la Corse, le repli du volume horaire rémunéré par les publics non fragiles est plus important que pour le public fragile. La Bourgogne, la Franche-Comté et le Languedoc-Roussillon sont notamment touchés par une baisse de l'activité pour les employeurs non fragiles qui dépasse 8 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2013 (voir graphique ci-après).

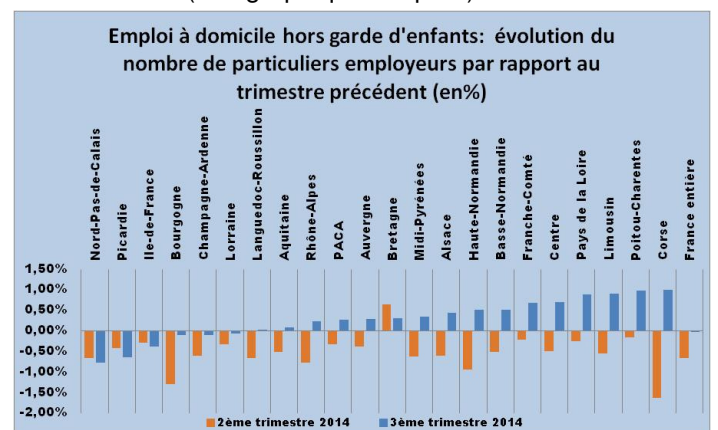


Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► Stagnation du nombre de particuliers employeurs dans le champ d'emploi à domicile hors garde d'enfants

Le recul trimestriel de l'activité (-0,8 %) est lié au repli du nombre d'heures déclarées en moyenne par employeur (-0,7 %), tandis que le ralentissement de ce repli tient à la stagnation du nombre de particuliers employeurs de salariés à domicile hors garde d'enfants, intervenue au 3^{ème} trimestre 2014 après dix trimestres de baisse continue.

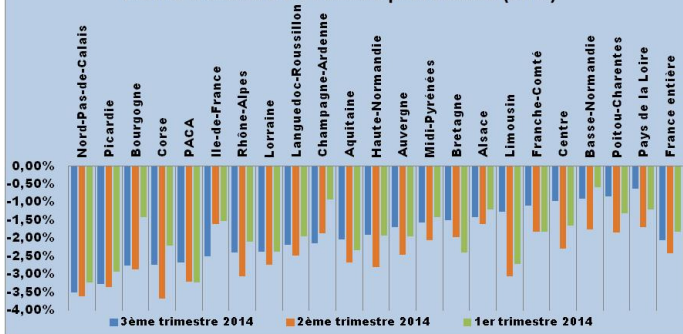
Si le nombre de particuliers employeurs a diminué dans la quasi-totalité des régions au 2^{ème} trimestre par rapport au 1^{er} trimestre, le 3^{ème} trimestre se démarque par une augmentation modérée dans la majorité des régions. C'est en Corse que le nombre de particuliers employeurs augmente le plus avec un taux de 1,0 % comparé au 2^{ème} trimestre 2014 (voir graphique ci-après).



Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Toutefois, sur un an, l'évolution du nombre de particuliers employeurs de cette catégorie reste négative au niveau national : -2,1 % comparé au 3^{ème} trimestre 2013, après -2,4 % au 2^{ème} trimestre et -1,8 % au 1^{er} trimestre 2014. Toutes les régions ont vu le nombre de leur employeurs baisser, allant de -3,5 % en Nord-Pas-de-Calais à -0,6 % en Pays de la Loire (voir graphique ci-après).

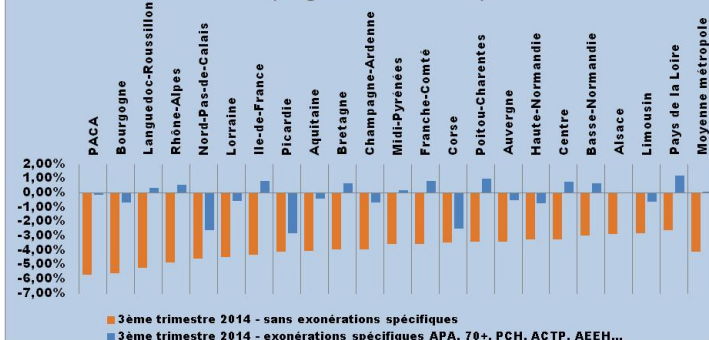
Emploi à domicile hors garde d'enfants: évolution du nombre de particuliers employeurs par rapport au même trimestre de l'année précédente (en%)



Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Cette baisse du nombre de particuliers employeurs concerne en première ligne les personnes non fragiles : -4,1 % en moyenne métropole (contre +0,1 % pour les employeurs bénéficiant des exonérations spécifiques). Aucune région n'est épargnée, même si les différences sont sensibles, oscillant entre 5,7 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et -2,6% en Pays de la Loire (voir graphique ci-après).

Emploi à domicile hors garde d'enfants: évolution du nombre de particuliers employeurs par type d'exonération (en glissement annuel)



Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

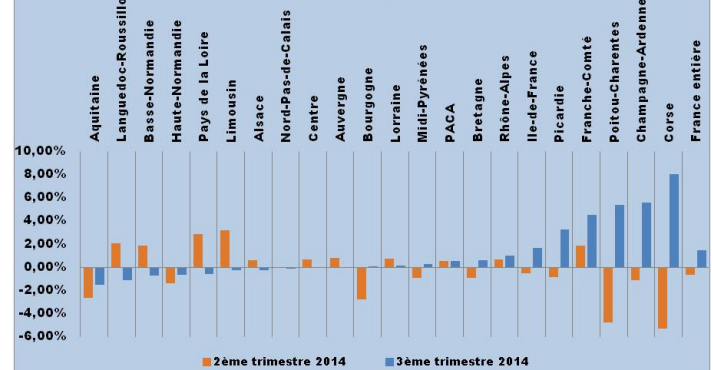
► Retour à la croissance de l'activité de garde d'enfants à domicile

Après neuf trimestres consécutifs de contraction de l'activité déclarée par les parents employeurs de **gardes d'enfants à domicile**, le 3^{ème} trimestre 2014 est marqué par un retour à la croissance : +1,3 % par rapport au trimestre précédent, après -0,7 % au 2^{ème} trimestre et -1,1 % au 1^{er} trimestre 2014. Cette reprise au niveau national est portée par une hausse sensible du volume horaire en Ile-de-France, où plus de 65 % du volume horaire est déclaré : +1,7 % après quatre trimestres successifs de repli.

Parmi les régions où la hausse est la plus forte, se trouvent la Picardie (+3,3 %), la Franche-Comté (+4,5 %), la Poitou-Charentes (+5,4 %) la Champagne-Ardenne (+5,6 %) et la Corse (+8 %). En revanche, cinq régions enregistrent une baisse supérieure à 0,6 %, avec en tête

l'Aquitaine (-1,5 %) qui continue sa baisse trimestrielle en cours depuis le 2^{ème} trimestre 2012 (voir graphique ci-après).

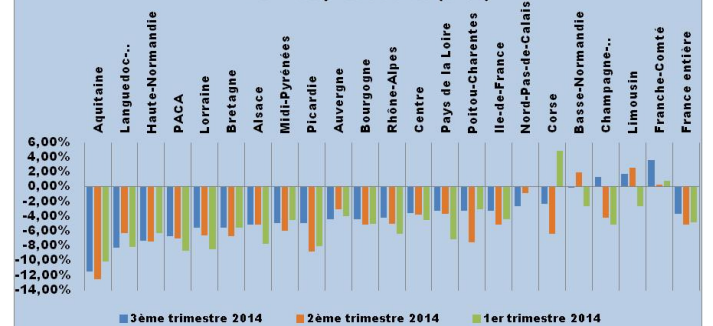
Garde d'enfants à domicile: évolution du nombre d'heures déclarées par rapport au trimestre précédent (en%)



Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Néanmoins, comparé à la même période un an plus tôt, l'activité au niveau national s'inscrit toujours en repli, mais avec un taux d'évolution plus favorable : -3,7 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2013, contre -5,1 % au 2^{ème} trimestre et -4,9 % au 1^{er} trimestre. Seules trois territoires sont en croissance : la Franche-Comté (+3,6 %), le Limousin (+1,8 %) et la Champagne-Ardenne (+1,3 %). En Basse-Normandie, on observe une stagnation sur un an, et dans les autres régions le recul est compris entre -11,4 % en Aquitaine et -2,3 % en Corse (voir graphique ci-après).

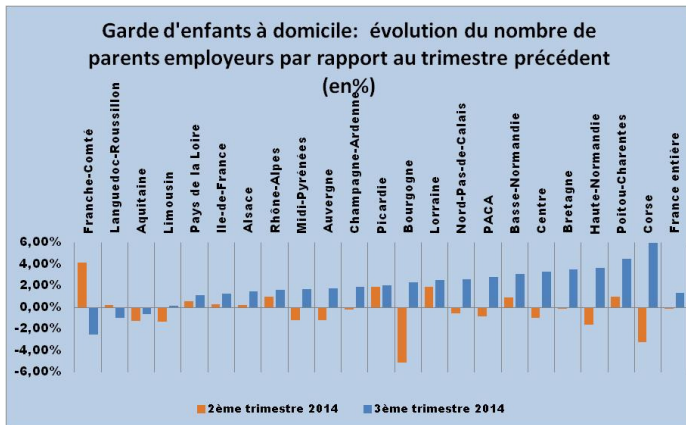
Garde d'enfants à domicile: évolution du nombre d'heures déclarées par rapport au même trimestre de l'année précédente (en%)



Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Le retour à la croissance de l'activité à l'échelle nationale, s'explique par une hausse du nombre de parents employeurs de garde d'enfants à domicile : +1,3 % au 3^{ème} trimestre 2014 par rapport au trimestre précédent, après une quasi-stagnation au 2^{ème} trimestre. La très grande majorité des régions est concernée par une augmentation du nombre d'employeurs (voir graphiques ci-dessous). Seules trois régions connaissent un recul : la Franche-Comté (-2,5 %), le Languedoc-Roussillon (-0,9 %) et l'Aquitaine (-0,6 %). Le recul observé en Franche-Comté peut surprendre dans la mesure où la région enregistre sur la même période une croissance considérable du volume horaire (+4,5 %), mais qui est en

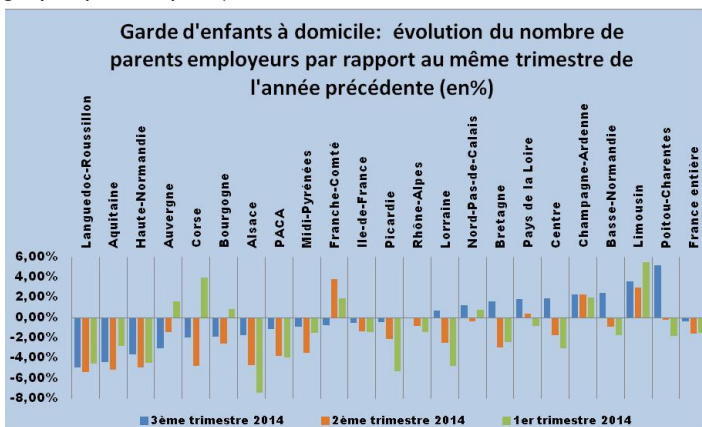
fait résultat d'une hausse important du nombre d'heures déclarées en moyenne par employeur (+7,2 %).



Source : ACOSS, tableau de bord au 3^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Le nombre de parents employeurs enregistré au niveau national reste encore légèrement en dessous de son niveau atteint un an auparavant (-0,4 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2014). Le volume horaire déclaré en moyenne par parent employeur est passé de 188 heures au 2^{ème} trimestre 2013 à 181 heures au 2^{ème} trimestre 2014, soit un repli de 3,3 % sur un an.

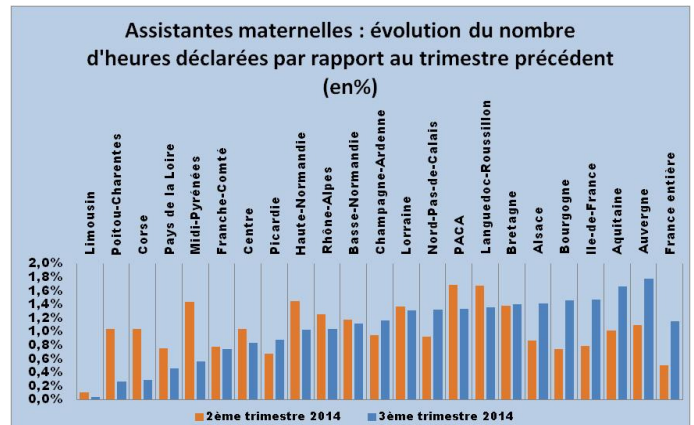
Si neuf régions accusent une augmentation du nombre de parents employeurs sur un an, seulement trois connaissent également une hausse de l'activité de la garde d'enfant (Limousin, Champagne-Ardenne et Basse-Normandie). Dans les autres régions on observe une quasi-stagnation (Rhône-Alpes) ou une baisse du nombre d'employeurs, allant de -4,9 % en Languedoc-Roussillon à -0,5 % en Ile-de-France et en Franche Comté (voir la graphique ci-après).



Source : ACOSS, tableau de bord au 3^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

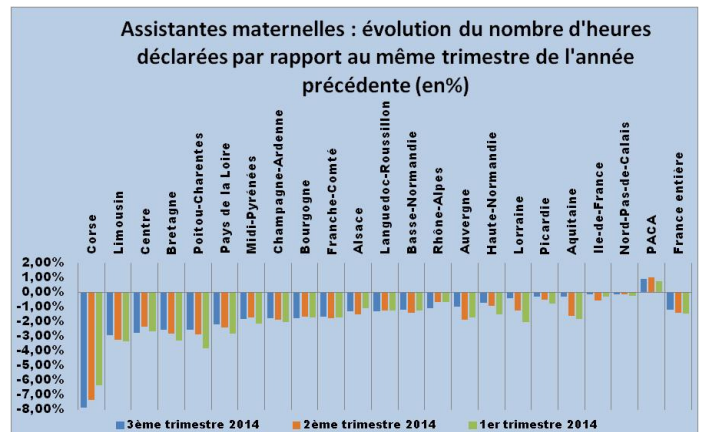
► L'activité des assistantes maternelles en augmentation

L'activité déclarée pour les **assistantes maternelles du particulier employeur** augmente le deuxième trimestre consécutif au 3^{ème} trimestre 2014 : +1,2 % par rapport au trimestre précédent, après +0,5 % au 2^{ème} trimestre et -0,6 % au 1^{er} trimestre 2014. La totalité des régions enregistrent une croissance d'activité allant jusqu'à 1,8 % en Auvergne (voir graphique ci-après).



Source : ACOSS, tableau de bord au 3^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

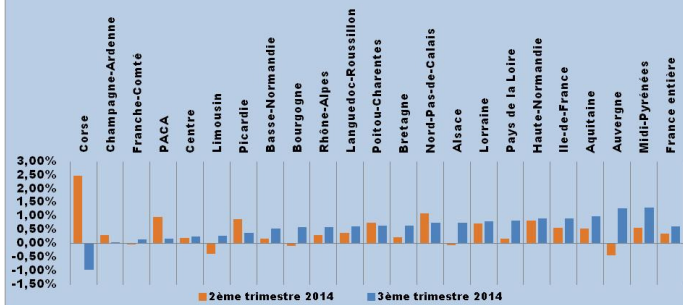
Toutefois, comparé au 3^{ème} trimestre 2013, l'activité des assistantes maternelles baisse de 1,2 % au niveau national. Seule la région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre une croissance des heures rémunérées (+0,8 % sur un an). Dans toutes les autres régions l'activité recule (voir graphique ci-après).



Source : ACOSS, tableau de bord au 3^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

La hausse trimestrielle de l'activité au niveau national est liée à l'augmentation de la durée d'accueil déclarée en moyenne par parent employeur (+0,5 % entre le 3^{ème} et 2^{ème} trimestre 2014) et à la progression du nombre de parents ayant recours à ce mode de garde (+0,6 %). A l'échelle régionale, seule la Corse connaît une baisse du nombre de parents employeurs (-1 %) qui est intervenue après un trimestre de forte croissance (+2,5 % au 2^{ème} trimestre) (voir graphique ci-après).

Assistantes maternelles : évolution du nombre de parents employeurs par rapport au trimestre précédent (en%)

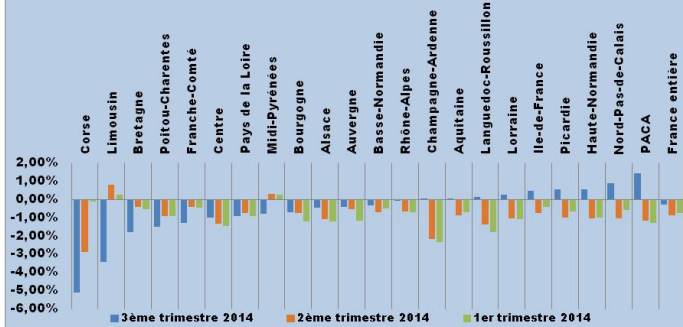


Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Comparé à la même période de l'année précédente, le nombre de parents employeurs se réduit légèrement au niveau national (-0,3 %) et le volume horaire déclaré en moyenne par parent employeur passe de 332 heures au 3^{ème} trimestre 2013 à 329 heures au 3^{ème} trimestre 2014, soit une baisse de 0,9 % sur un an.

A l'échelle territoriale, cinq régions accusent une hausse du nombre de parents employeurs égale ou supérieure à 0,5 % : Ile-de-France (+0,5 %), Picardie (+0,5 %), Haute-Normandie (+0,6 %), Nord-Pas-de-Calais (+0,9 %) Provence-Alpes-Côte d'Azur (+1,5 %). En revanche, la Corse et le Limousin subissent des baisses importantes, (respectivement -5,1 % et -3,4 %) (voir graphique ci-après).

Assistantes maternelles : évolution du nombre de parents employeurs par rapport au même trimestre de l'année précédente (en%)



Source : ACOSS, tableau de bord au 3ème trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Mélanie Gromer

¹ Maj S. et alii, « Les particuliers employeurs en 2013 : le recul se confirme et s'amplifie », *AcoSS Stat*, n°201, décembre 2014.

² Calculé sur la base de 35 heures et environ -14 000 ETP sur la base de 40 heures.

³ Jusqu'au 31 décembre 2012, les particuliers employeurs avaient la possibilité de payer les cotisations sociales (salariales et patronales) sur la base du salaire réel ou sur une base forfaitaire au Smic.

⁴ Maj S. et alii, *op.cit.*

⁵ Ce taux correspond au nombre d'employeurs ayant fait une déclaration en N mais pas en N-1, rapporté au total des particuliers employeurs de l'année N-1.

⁶ Pour une analyse approfondie de l'impact de la suppression du forfait, voir également notre premier bilan provisoire pour l'année 2013, publié dans *Gromer M., Baromètre des emplois de la famille*, n°9, Observatoire FEPEM des emplois de la famille, juin 2014.

⁷ Calculé sur la base de 35 heures et environ -1 600 ETP sur la base de 40 heures.

⁸ Convention d'objectifs et de gestion – Etat /CNAF 2013-2017, juin 2013.

⁹ Simon C., « En 2013, les encaissements des Urssaf restent dynamiques dans un contexte économique dégradé », *AcoSS Stat*, n°203, décembre 2014.

¹⁰ Gautier P., « Les exonérations poursuivent leur baisse en 2013 », *AcoSS Stat*, n°204, décembre 2014.

¹¹ Pour une analyse par type d'exonération on se réfère aux moyennes observées en France métropolitaine. En effet, la moyenne nationale donne une fausse image de l'évolution de l'activité. Ceci est lié à l'impact de l'introduction de la déduction forfaitaire dans les DOM et notamment à la Réunion.